

## Note sur l'analyse du cadre Harmonisé

Le CH est un cadre analytique global des dispositifs nationaux et régional de prévention et de gestion des crises alimentaires par la prise en compte des différents indicateurs de résultats de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et l'inférence des facteurs contributifs. Le CH améliore par ailleurs la compréhension des concepts, le processus d'estimation des populations vulnérables et le renforcement du cadre de synergie entre les acteurs locaux dans les différents pays et au niveau régional pour une gestion plus efficace des crises alimentaires.

Le but du Cadre Harmonisé est d'aider les pays à mieux prévenir les crises alimentaires et, le cas échéant, d'identifier rapidement les populations affectées ainsi que les mesures adéquates permettant d'améliorer leur sécurité alimentaire et nutritionnelle. Cette méthode a été mise au point par un groupe d'experts en sécurité alimentaire et nutritionnelle du CILSS, de la FAO, du PAM, de FEWS NET, de l'AFD, de GSU-IPC, du JRC/EC et de l'UNICEF et des ONG Internationales Oxfam, Save The Children et ACF1.

Il s'agit donc d'un cadre intégré d'analyse bâti sur un consensus technique qui valorise les données fournies par l'ensemble des dispositifs ou méthodes, notamment les enquêtes de consommation alimentaire, les enquêtes nutritionnelles, l'approche économie de ménage (HEA) ou autres informations fournies par les enquêtes agricoles et les suivis des marchés. Il évalue l'insécurité alimentaire et nutritionnelle sur la base de la convergence des preuves fournies par plusieurs indicateurs.

Le Cadre Harmonisé utilise une échelle de sévérité de l'insécurité alimentaire composée de cinq phases. Cette échelle internationale offre l'avantage de permettre des comparaisons entre les pays de la sous-région mais aussi au niveau mondial.

Le CH est un outil fédérateur qui permet de classifier la nature et la sévérité de l'insécurité alimentaire aigüe pendant les évaluations des situations de sécurité alimentaire et nutritionnelle courantes et projetées. IL permet une analyse et une communication cohérentes de l'analyse situationnelle de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle. Il fournit des protocoles cruciaux pour l'analyse

---

situationnelle et constitue la plateforme permettant une réponse (qui ne relève plus du CH) suivant les étapes suivantes : analyse de l'intervention, planification de l'intervention, mise en œuvre de l'intervention et supervision/évaluation.

L'analyse du CH repose sur cinq étapes à savoir :

- 1) l'inventaire des données au niveau administratif (département régional);
- 2) analyse des preuves et score de fiabilité ;
- 3) classification, situation actuelle et projetée ;
- 4) estimation des populations ;
- 5) production de la carte et des résultats

La première étape de l'analyse CH constitue l'inventaire des données, un tableau à renseigner a été envoyé à tous les parties prenantes de l'analyse selon un canevas et des présentations sont programmées pour les structures.

A la suite des présentations, les départements sont divisés en quatre groupes qui constituent les quatre groupes d'analyse. Chaque participant intègre un groupe.

La deuxième étape est l'analyse des preuves en précisant pour chaque preuve le score de fiabilité ; nous avons (1) les preuves directes qui sont des éléments qui permettent de renseigner de façon précise et directe sur l'état d'un résultat de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Elles mesurent directement les indicateurs du tableau de référence pour les 4 résultats de sécurité alimentaire, (2) les preuves indirectes qui sont des éléments permettant d'approcher le niveau des preuves directes de résultats de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Elles ne mesurent pas directement mais fournissent des preuves « indicatives » de ces résultats et peuvent servir à inférer des résultats et (3) les facteurs contributifs qui sont des facteurs de causalité et d'impacts sur les dimensions de la sécurité alimentaire et nutritionnelle qui engendrent des changements négatifs ou positifs dans les résultats de la sécurité alimentaire.

Les étapes 3 et 4 constituent la base de travail de l'analyse. Chaque groupe réfléchit sur les données disponibles complété par la connaissance du milieu et les avis d'experts. La phasage se fait en se basant sur les indicateurs de d'impact et leurs seuils ainsi que les facteurs contributifs. Après les travaux de groupes, une restitution est organisée en plénière suivi d'une large discussion sur les

résultats présentés avant l'élaboration des cartes (actuelle et projetée) le draft de communiqué

## **Les indicateurs d'impact**

Ce sont des indicateurs de base sur lesquels se fondent l'évaluation et la classification de l'insécurité alimentaire aigüe.

Le Cadre analytique retient 4 indicateurs d'impact (ou de résultats) :

1. la consommation alimentaire
2. l'évolution des moyens d'existence
3. l'état nutritionnel
4. la mortalité

## **Consommation alimentaire :**

- Les Proxys caloriques disponibles au niveau administratif 1 ou 2 calcule les calories disponibles per capita à partir de la production vivrière de la zone. Ce proxy peut prendre en compte les trois principaux groupes alimentaires, ceux qui constituent plus de 90 % des apports énergétiques. Ce sera souvent le tryptique « céréales / légumineuses / tubercules »
- Score de consommation alimentaire des ménages (SCA ou FCS) ou pourcentage des ménages ayant un score limite ou pauvre : méthode mise au point par le PAM pour évaluer la quantité et la qualité de la consommation alimentaire
- Indice de la diversité du régime alimentaire des ménages (HDDS) : méthodologie fréquemment utilisée pour indiquer la qualité de la consommation et, dans une moindre mesure, la quantité de nourriture
- L'échelle de faim des ménages (HHS) : méthode élaborée par l'Assistance technique pour l'alimentation et la nutrition (FANTA) sur la base des perceptions de l'insécurité alimentaire à l'échelon des ménages,
- Indice des stratégies d'adaptation (CSI) lié à la consommation alimentaire uniquement : méthode mise au point par Maxwell et al (2008) pour suivre l'évolution des comportements des ménages et indiquer les degrés d'insécurité alimentaire comparés dans le temps ou

à partir d'un seuil de référence (à cet effet une table est à construire en vue de disposer des seuils de référence par entité géographique dans chaque pays)

- Approche de l'économie des ménages (HEA) : pourcentage des ménages sous le seuil de survie. : méthode élaborée par Save the Children et le Food Economy Group (2008) pour analyser globalement les stratégies des moyens d'existence et l'impact des chocs sur la consommation alimentaire et d'autres besoins de subsistance

## **Evolution des moyens d'existence**

L'évolution des moyens d'existence portent aussi bien sur les avoirs relatifs aux moyens d'existence que sur les mécanismes d'adaptation.

- Avoirs relatifs aux moyens d'existence

Les avoirs relatifs aux moyens d'existence font référence à l'approche des moyens d'existence durables. Ces avoirs sont généralement regroupés en cinq types de capital :

1. physique (avoirs productifs agricoles, etc.) ;
2. naturel (eau d'alimentation du bétail, aires de pâturage, etc.) ;
3. financier (capital bétail, crédits, endettement, etc.) ;
4. humain (santé et éducation) ;
5. social (réseaux de solidarité, réseaux culturel, politique, etc.)

- Mécanismes d'adaptation

L'analyse des mécanismes d'adaptation porte sur les aspects comportementaux des ménages (type, quantités et sources de nourriture, sources de revenus et des profils de dépenses des ménages classés en groupes de richesse et ou homogène).

## **Etat nutritionnel**

- Malnutrition Aiguë Globale (MAG)

Malnutrition aiguë est l'état d'une personne affectée par un appauvrissement récent et important de son régime alimentaire qui se manifeste par un amaigrissement (émaciation) ou des œdèmes

bilatéraux (kwashiorkor). Il se mesure par le poids/taille et la présence d'œdème. Une manière plus rapide et moins précise de détecter la malnutrition aiguë est la mesure du périmètre brachial.

- Indice de masse corporelle (IMC) chez les femmes non enceintes de 15 à 49 ans (<18,5 IMC)

L'indice de masse corporelle (IMC) est utilisé pour mesurer l'état nutritionnel des adultes (en excluant les femmes enceintes et allaitantes car le gain de poids normal influe sur les résultats).

## **La Mortalité**

- Taux Brut de Mortalité (TBM)

Le taux de mortalité d'une population quelle qu'en soit la cause se calcule par le nombre de décès par jour et pour 10 000 habitants.

- Taux de mortalité infanto-juvénile (TMM5)

Taux de mortalité infanto-juvénile est le taux de mortalité au sein de la population des enfants de moins de cinq ans. Il se calcule par le nombre de décès par jour et pour 10 000 enfants de moins de cinq ans.

- Le périmètre brachial (MUAC)

Généralement les données de mortalité sont rarement disponibles. Et lorsqu'elles le sont, elles sont souvent anciennes et ne peuvent être désagrégées au niveau administratif souhaité pour l'application du Cadre harmonisé. Pour pallier ces limites, on pourrait adopter les données de mesure de périmètre brachial (MUAC) obtenues sur les enfants de moins de 5 ans, comme un proxy du niveau de la mortalité infantile. De nombreuses analyses ont en effet démontré la forte corrélation entre le risque de décès et le faible périmètre brachial des enfants de moins de cinq ans.

## **Les facteurs contributifs de la sécurité alimentaire:**

Les facteurs contributifs de la sécurité alimentaire sont divisés en deux volets : les facteurs de causalité et l'impact sur les dimensions de la sécurité alimentaire.

### **Facteurs de causalité**

Conformément au cadre « Risque=f (Aléa, Vulnérabilité, capacité d'adaptation) », les facteurs de causalité incluent les éléments de vulnérabilité et les éléments liés au risque. Dans ce cadre, la vulnérabilité est définie sur le plan conceptuel en fonction de : l'exposition (l'aléa affecte-t-il une population, et dans quelle mesure ?), la susceptibilité (de quelle façon l'aléa affecte-t-il les moyens d'existence d'une population, et dans quelle mesure ?), et la résilience (quelle est la capacité d'adaptation de la population ?).

Selon l'approche des moyens d'existence durables, la vulnérabilité peut être définie sur le plan analytique en termes de :

- **stratégie des moyens d'existence** : une analyse comportementale du type et des quantités de sources de nourriture, des sources de revenus et des profils de dépenses des ménages ;
- **avoirs relatifs aux moyens d'existence** : une analyse structurelle des cinq capitaux requis pour soutenir les moyens d'existence d'un ménage : à savoir le capital humain, le capital financier, le capital social, le capital physique et le capital naturel ;
- **politiques, institutions et processus** : une analyse sociale, politique et économique de la façon dont ces aspects soutiennent (ou pas) les moyens d'existence des ménages.

L'autre volet des facteurs de causalité est constitué par des épisodes aigus ou une situation existante, par exemple des catastrophes naturelles (sécheresse, inondation, raz-de-marée, etc.), des conditions socio-économiques (fortes fluctuations ou envolées des prix), des conflits (guerre, troubles sociaux, etc.), des maladies (VIH/sida, choléra, paludisme, etc.) et d'autres événements/conditions qui ont un impact sur les dimensions de la sécurité alimentaire.

### ***Impact sur les dimensions de la sécurité alimentaire***

Les interactions entre les facteurs de causalité (y compris les événements aigus/chroniques et la vulnérabilité) ont des effets directs sur les quatre dimensions de la sécurité alimentaire, à savoir la disponibilité, l'accès, l'utilisation et la stabilité. Ces dimensions présentent des interactions de type séquentiel : en effet, la nourriture doit être disponible pour que les ménages puissent y avoir accès ; ils doivent ensuite l'utiliser de façon appropriée et c'est l'ensemble du système qui doit être stable (Barrett, 2010).

- **Disponibilité** : dans cette dimension, il s'agit de savoir si la nourriture est réellement ou potentiellement présente matériellement, y compris dans les aspects de production, d'aliments prélevés dans la nature, de réserves d'aliments, de marchés et de transport.

- Accès : si la nourriture est réellement ou potentiellement présente matériellement, la question suivante est de savoir si les ménages ont un accès suffisant (par exemple, le droit) à cette nourriture, y compris sur le plan physique (distance, infrastructure, etc.), financier (pouvoir d'achat) et social (ethnie, religion, affiliation politique, etc.).
- Utilisation : si la nourriture est disponible et si les ménages y ont un accès adéquat, la question suivante est si les ménages utilisent la nourriture de façon adéquate, en termes de préférences alimentaires, de préparation, de pratiques d'alimentation, de stockage et d'accès à une eau de meilleure qualité. Le terme « utilisation » peut se prêter à diverses interprétations, mais dans le Cadre analytique du CH, il fait explicitement référence à l'utilisation physique de la nourriture à l'échelle des ménages, qui n'inclut pas l'utilisation biologique de la nourriture à l'échelon individuel. L'utilisation biologique de la nourriture à l'échelon individuel constitue, un facteur important pour comprendre l'ensemble des résultats nutritionnels.
- Stabilité : si les conditions de disponibilité, d'accès et l'utilisation sont réunies et que les ménages ont une nourriture adéquate en termes de qualité et de quantité, la question qui se pose est de savoir si l'ensemble du système est stable ou pas, de façon à ce que la sécurité alimentaire des ménages soit permanente. La question de la stabilité peut faire référence à une instabilité à court terme (qui peut conduire à une insécurité alimentaire aiguë) ou à une instabilité à moyen/long terme (qui peut conduire à une insécurité alimentaire chronique). Les facteurs climatiques, économiques, sociaux et politiques peuvent également être à l'origine d'une instabilité.

L'interaction entre les facteurs contributifs (y compris les facteurs de causalité et les impacts sur les dimensions de la sécurité alimentaire) engendre soit un risque d'aggravation, soit un changement positif dans les résultats de sécurité alimentaire. Le cadre inclut explicitement un mécanisme de rétroaction grâce auquel les changements intervenus dans les résultats de sécurité alimentaire se traduisent souvent par des changements ultérieurs dans les facteurs contributifs de la sécurité alimentaire, tels que l'aggravation ou l'amélioration de la vulnérabilité et/ou d'événements aigus ou chroniques, qui conduisent à leur tour à des changements dans les impacts sur les dimensions de la sécurité alimentaire.